



Matériel informatique de seconde main pour un développement durable

# Association DeltaLink

Boîte Postale 26 · CH-1032 Romanel-sur-Lausanne · Switzerland  
Responsable: Gilbert Cujean +41 76 / 588 64 24 gc@deltalink.org TVA: 556 041

Mesdames et Messieurs  
les membres de DeltaLink

Assemblée générale ordinaire 2007

La Sarraz, le 22 juin 2007

Madame,  
Monsieur,  
Chers membres,

Le comité de notre association a le plaisir de vous convoquer à l'Assemblée générale ordinaire 2007:

**vendredi 13 juillet à 18h30 précises**  
**chez Nicole Steffan, Place du Temple 5, 1304 Cossonay-Ville.**

L'Ordre du jour sera le suivant:

1. **Ouverture**
2. **Rapport d'activités 2006** par le président
3. **Informations sur le conflit DeltaLink — Pierre-Yves Rochat**
4. **Comptes 2005** (levée de la réserve par rapport à la TVA, c.f. AG 2006)
5. **Comptes 2006** (présentation, rapport des vérificateurs, adoption)  
N.B.- Les principaux documents sont publiés sur notre site à l'adresse: <www.deltalink.org>, puis suivre le lien jaune.
6. **Nomination au Comité** (Nicole Steffan et le soussigné ont été élus pour 3 ans en 2006. Mark Gaber, également élu en 2006 a démissionné du Comité le 21 novembre 2006 et a été remplacé par Charles Riolo, désigné par le Comité. Selon les statuts, ce poste doit être repourvu par la prochaine AG).
7. **Nomination/confirmation des vérificateurs des comptes**
8. **Cotisations et budget 2007**
9. **Propositions individuelles et divers**

À l'issue de l'Assemblée générale, un apéritif vous sera offert, suivi d'un encas préparé par Nicole...

Nous souhaitons vous rencontrer nombreux à cette occasion et vous prions de nous signaler votre présence par un petit mot afin que chacun trouve sa place et quelque chose dans son assiette!

Par courriel: <gc@deltalink.org> ou par La Poste: BP 26, 1032 Romanel/Lausanne.



Matériel informatique de seconde main pour un développement durable

# Association DeltaLink

Boîte Postale 26 • CH-1032 Romanel-sur-Lausanne • Switzerland  
Responsable: Gilbert Cujean +41 76 / 588 64 24 gc@deltalink.org TVA: 556 041

## Quelques explications utiles:

Lors de l'Assemblée générale du 15 mai 2006, une certaine surprise avait été créée par la décision de Pierre-Yves RoCHAT de «cesser toute collaboration avec DeltaLink» avec effet immédiat. Cette situation a été à l'origine de la décision du soussigné de reprendre les rênes de l'Association, dans le seul but de réaliser les actifs et de liquider rapidement DeltaLink. Un Comité ad hoc a été nommé dans ce but, formé de Nicole Steffan, Mark Gaber et le soussigné.

Le stock était pléthorique, formé d'environ 50 tonnes de matériel, en partie obsolète, et réparti entre Cheseaux/Lausanne et Collombey-le-Grand (VS). Le second semestre de l'année 2006 a été consacré à vendre la moitié intéressante de ce stock, en majorité au Burkina Faso, ainsi qu'au Sénégal et au Mali... et à éliminer l'autre moitié par la filière de déconstruction financée par SWICO.

C'est durant cette période et petit à petit, au début par hasard, puis suite à nos investigations de plus en plus pointues, que nous avons découvert les malversations commises par Pierre-Yves RoCHAT, pendant la période où il a été responsable des opérations de DeltaLink (1.1.2005-15.5.2006): Prélèvements abusifs des liquidités, non paiement de certains fournisseurs, livraisons et encaissements sans factures, facturation à DeltaLink de loyers privés, détournement de matériel payé par l'Association, fausses déclarations de TVA, etc. La liste se termine par la livraison de CHF 4'725.- HT de matériel à un Sénégalais anciennement résident à Genève, sans encaissement au comptant de la facture comme c'était l'habitude chez DeltaLink, et ceci le 10 mai 2006, soit seulement 4 jours avant de rendre son tablier avec effet immédiat! Inutile de préciser que cette facture n'est toujours pas payée, à l'exception d'un modeste acompte difficilement obtenu... par le soussigné, sans l'aide de Pierre-Yves RoCHAT.

Devant l'ampleur de l'affaire, un avocat a été consulté qui nous a conseillé de demander réparation auprès du Tribunal d'Arrondissement de Lausanne. Entre-temps, Mark Gaber qui refusait d'en référer à la Justice, a donné sa démission du Comité après des semaines de discussions souvent pénibles. Le Comité a nommé à sa place et selon les statuts, Charles C. Riolo, ancien membre du Comité donc déjà au courant de l'histoire de DeltaLink.

À l'heure où sont écrites ces lignes, notre demande auprès du Tribunal s'élève à CHF 11'234.65 et nous attendons sereinement la suite de l'affaire.

Ces événements affligeants, gros consommateurs en énergies humaines, expliquent au moins partiellement le retard de notre Assemblée générale 2007 qui aurait dû avoir lieu durant le premier semestre. Nous sommes persuadés que vous ne nous en tiendrez pas rigueur et que vous nous ferez l'amitié d'assister à cette Assemblée générale un peu particulière.

Au vu de la situation, le Comité a renoncé à encourager le paiement des cotisations. Tout ancien membre non démissionnaire aura le droit de vote à l'Assemblée générale.

En souhaitant recevoir la confirmation de votre présence, nous vous adressons, Madame, Monsieur, chers membres, nos très cordiales salutations.

Association DeltaLink

Gilbert Cujean, président